



Assemblée générale

Distr. générale
24 septembre 2021
Français
Original : anglais

Soixante-seizième session
Point 8 de l'ordre du jour

Débat général

Note du Président de l'Assemblée générale

J'ai l'honneur de distribuer, en application de la décision 75/573 du 14 juillet 2021, le présent document récapitulatif des déclarations préenregistrées faites par les chefs d'État et autres dignitaires au débat général et soumises à la présidence au plus tard le jour de leur diffusion dans la salle de l'Assemblée.

Les déclarations figurant dans le présent document ont été prononcées dans la matinée du vendredi 24 septembre 2021, à la 12^e séance de l'Assemblée générale (voir A/76/PV.12). Le document A/76/332 et ses additifs 1 à 12 contiennent les déclarations faites à l'Assemblée générale, aux 3^e, 4^e, 6^e, 7^e séances et de la 9^e à la 17^e séance (A/76/PV.3, A/76/PV.4, A/76/PV.6, A/76/PV.7 et A/76/PV.9 – A/76/PV.17).

Conformément à la décision 75/573, et sans que cela crée de précédent pour les futurs débats généraux, les procès-verbaux de l'Assemblée générale s'accompagneront d'annexes où figureront les déclarations préenregistrées faites par les chefs d'État et autres dignitaires, qui auront été soumises à la présidence de l'Assemblée générale au plus tard le jour de leur diffusion dans la salle de l'Assemblée générale. Les déclarations doivent être envoyées à l'adresse : estatements@un.org.



Liban (voir aussi A/76/PV.12, annexe I)

Allocution de M. Michel Aoun, Président de la République libanaise

Prononcée le vendredi 24 septembre 2021 à la 12^e séance de l'Assemblée générale

[Original : arabe]

S. E. M. Abdulla Shahid, Président de l'Assemblée générale,
S. E. M. António Guterres, Secrétaire général de l'ONU,
Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de gouvernement,
Mesdames et Messieurs,

D'abord, je voudrais vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection à la tête de cette soixante-seizième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, et je vous souhaite de réussir dans cette mission, surtout dans cette période où le monde cherche à se remettre des conséquences de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). J'aurais aimé pouvoir le faire de vive voix et non à distance, comme nous y sommes contraints depuis deux ans.

Je voudrais aussi remercier S. E. M. Volkan Bozkır pour sa bonne gestion des affaires de l'Assemblée générale des Nations Unies au cours de l'année écoulée, tout comme je voudrais aussi féliciter le Secrétaire général, M. António Guterres, qui a été réélu pour un second mandat à la tête de cette organisation internationale. Je le remercie pour les efforts qu'il a déployés en faveur du Liban et pour sa contribution à la tenue de trois conférences de soutien au peuple libanais après la tragédie du port de Beyrouth.

Je remercie aussi les chefs d'États qui ont participé à ces conférences, ainsi que les institutions gouvernementales et les organisations non gouvernementales, et tous ceux qui ont contribué à cet appui au Liban. Je tiens à remercier en particulier la France, dont le Président s'est empressé de se rendre en personne sur place pour aider le Liban terrassé par cette catastrophe. Je remercie aussi les États amis et frères qui contribuent à aider nos forces armées, lesquelles luttent contre le terrorisme et coopèrent avec les forces internationales de paix pour préserver le calme et la stabilité à nos frontières sud en appliquant la résolution 1701 (2006).

Mesdames et Messieurs,

Il y a 20 ans, à quelques miles du lieu où se tient cette réunion, la plus grande attaque terroriste du monde a eu lieu, au cœur de New York. Elle a laissé derrière elle des milliers de victimes et de blessés, ainsi que des traces profondes dans la conscience mondiale. Elle a eu aussi d'énormes conséquences sur le plan mondial, déclenchant une guerre contre le terrorisme qui a réussi à certains moments et échoué à d'autres.

En tout état de cause, plusieurs peuples, surtout dans notre région, ont payé un lourd tribut pour cette guerre, en morts, en destructions et en exodes. Aujourd'hui, cette région cherche à panser ses blessures et à se relever, comme l'a fait New York, car la volonté de vivre reste plus forte que le terrorisme. Ce qui rejoint sans nul doute le titre donné à cette session : « Miser sur l'espoir pour renforcer la résilience ».

Mesdames et Messieurs,

Maintenant que le Gouvernement libanais a été formé, conformément au mécanisme prévu dans la Constitution, après une longue crise politique qui a duré plus d'un an, le Liban est entré dans une nouvelle phase. Nous essayons de faire en sorte qu'elle

soit un pas en avant sur le chemin du redressement. Certes, de grands défis internes et internationaux attendent ce gouvernement pour qu'il puisse obtenir la confiance du peuple et celle de la communauté internationale, après le Parlement libanais.

Le Liban a traversé, au cours des deux dernières années, une période particulièrement difficile, où des crises successives ont éclaté, certaines héritées du passé et d'autres arrivées dans l'urgence. Ces crises ont touché tous les secteurs.

Les politiques financières et économiques suivies depuis des décennies et basées sur le système rentier, auxquelles se sont greffés le gaspillage et la corruption aggravés par une mauvaise gestion administrative et l'absence de la demande de comptes, ont fait basculer le Liban dans une crise monétaire et financière sans précédent. Cette crise a eu pour résultat l'affaiblissement de l'économie, une crise quotidienne terrible, l'augmentation du chômage, l'émigration et la pauvreté.

Le Gouvernement s'est engagé à réaliser les réformes financières et économiques urgentes et requises. Il veut aussi lutter contre la corruption et mettre au point un plan de redressement financier dans le cadre de la poursuite des négociations avec le Fonds monétaire international. Cela devrait s'accompagner d'un plan visant à généraliser le filet de sécurité sociale, suivi d'un autre pour réformer le secteur bancaire et procéder à sa restructuration là où il le faut, tout en complétant l'exécution du plan pour le secteur électrique.

Ce processus a commencé avec l'arrivée de l'audit juricomptable auprès des comptes de la Banque centrale au stade de l'exécution, après l'accomplissement de toutes les mesures nécessaires pour cela. Cet audit devrait s'étendre à tous les comptes publics. Je me suis engagé auprès du peuple libanais et devant la communauté internationale à réaliser cet audit selon les principes de transparence et de demande de comptes.

Nous comptons sur la communauté internationale pour financer des projets vitaux dans les secteurs public et privé, afin de relancer la vie économique dans le pays et de créer des emplois. Nous comptons aussi sur elle pour nous aider à restituer les fonds transférés à l'étranger, qui se sont constitués à travers des crimes de corruption.

Mesdames et Messieurs,

Les guerres dans la région et autour de nous ont contribué à aggraver la crise que nous traversons. Surtout la guerre en Syrie, qui a pesé sur notre situation, que ce soit en raison du blocus qui a privé le Liban de sa profondeur vitale, ou en raison de l'extension du terrorisme sur son territoire, ou encore en raison de l'arrivée massive des déplacés syriens au Liban, dont le nombre jusqu'à présent a dépassé 1,5 million de personnes.

J'ai élevé la voix à ce sujet, sur toutes les tribunes, et en particulier celle de l'ONU, exposant les résultats catastrophiques pour le Liban de la présence des déplacés syriens sur les plans économique, social, sanitaire et sécuritaire. J'ai demandé à la communauté internationale de nous aider à assurer le retour sûr des déplacés syriens chez eux. Malheureusement, nul ne m'a entendu et les aides ont continué à être données à ces déplacés au Liban, au lieu de leur être distribuées chez eux, dans leur patrie. Ce qui est de nature à les encourager à rester là où ils sont.

Aujourd'hui, alors que le Liban essaie de tenir bon pour vivre et continuer d'exister, je réitère mon appel : oui, la communauté internationale doit aider le Liban pour qu'il puisse supporter les poids terribles résultant de la crise des déplacés. Mais en premier lieu, elle doit œuvrer pour leur retour sûr chez eux. Le Liban, qui a mis au point un plan complet pour ce retour, réaffirme son refus catégorique de toute forme

d'intégration des déplacés, tout comme il réaffirme son refus total de toute forme d'implantation des réfugiés palestiniens, en se basant sur la nécessité de trouver une solution à la cause palestinienne, selon les résolutions internationales qui l'évoquent et qui reconnaissent notamment le droit au retour.

En même temps, les menaces israéliennes se poursuivent contre le Liban et constituent le principal souci de l'État libanais. La dernière manifestation de ces menaces est liée aux tentatives israéliennes de prospector le gaz et le pétrole dans la région controversée le long des frontières maritimes. Le Liban condamne et dénonce toute tentative de porter atteinte à la zone économique qui lui revient et qui consacre son droit sur les ressources pétrolières et gazières en profondeur. D'autant que l'octroi des permis de prospection avait commencé il y a quelques mois, avant de s'arrêter suite à des pressions dont l'origine n'est un secret pour personne.

Le Liban réclame la reprise des négociations indirectes pour le tracé des frontières maritimes au Sud, selon les lois internationales, et il affirme qu'il ne fera aucune concession sur ce sujet, ni aucun compromis. Le rôle de la communauté internationale est de se tenir à ses côtés à ce sujet.

Mesdames et Messieurs,

La pandémie de COVID-19 a frappé le monde entier et ses résultats sont catastrophiques sur la santé, l'économie, l'éducation et d'autres secteurs. Mais au Liban, les conséquences de cette pandémie sont encore plus graves, car celle-ci a ajouté de nouvelles crises à celles déjà existantes, et cela continue. En dépit de l'attitude professionnelle et de la politique préventive des autorités et des services de santé vis-à-vis de cette situation d'urgence, qui ont permis de maintenir les chiffres des atteintes dans des limites acceptables, les conséquences de cette pandémie sur l'économie, déjà mal en point, du pays ont été très lourdes. Même chose pour le secteur de la santé, d'autant que la pénurie de médicaments, d'équipements médicaux et de carburants augmente, sans parler de l'hémorragie humaine dans le secteur médical et celui des soins infirmiers résultant de la vague d'émigration provoquée par la crise économique.

Sur le plan de la vaccination, le Liban peut se vanter d'être un des États précurseurs dans ce domaine. Le pourcentage des personnes vaccinées a atteint jusqu'à aujourd'hui 30 % de la population, et nous comptons dépasser les 40 % d'ici la fin de l'année.

Au milieu de toutes ces crises, la tragédie du port de Beyrouth a eu lieu et elle a encore augmenté les souffrances des Libanais. Plus d'un an après cette catastrophe, notre capitale est toujours une ville sinistrée et silencieuse, ployant sous le drame. Nous voulons que le cœur de notre patrie recommence à battre et nous voulons aussi que le port de Beyrouth redevienne un pôle d'attraction.

Nous remercions tous ceux qui nous ont envoyé des aides humanitaires. Mais nous avons encore besoin aujourd'hui des éléments nécessaires pour la reconstruction et le développement. Nous accueillons positivement tout effort international pour réhabiliter et développer le port jusqu'à sa remise totale en fonctionnement, selon les lois en vigueur.

La solidarité internationale avec notre capitale et avec notre peuple est la bienvenue et elle a contribué à panser les blessures. Mais l'aide que demande encore Beyrouth concerne tout ce dont l'enquête a besoin pour connaître la vérité sur cette explosion et faire régner la justice. La douleur des familles des victimes et les souffrances des blessés ne s'apaiseront que lorsque justice sera faite.

La justice libanaise est en train d'enquêter sur les causes et les circonstances de l'explosion et sur les responsabilités administratives. Il y a beaucoup d'inculpés et de personnes arrêtées. Mais l'enquête, qui est encore secrète, doit aussi dévoiler l'origine des matières explosives et la raison pour laquelle elles sont arrivées dans notre port. L'enquête doit aussi permettre d'identifier la partie qui se tient derrière les matières explosives et il faut savoir si les satellites ont pu capter le moment de l'explosion. C'est pourquoi nous réitérons notre demande aux États qui détiennent des informations ou des éléments qui peuvent aider à faire avancer l'enquête à les remettre à la justice, le cas échéant.

Mesdames et Messieurs,

Les crises qui se sont succédé depuis deux ans au Liban et dans le monde ont retardé l'accomplissement des mesures concernant la création de L'« 'Académie de l'homme pour la rencontre et le dialogue » que j'avais lancée à la tribune des Nations Unies en 2017 et qui avait obtenu l'aval de l'Assemblée générale en 2019, dans le cadre de la résolution 73/344. Aujourd'hui, les développements et la radicalisation des conflits dans le monde et dans notre région, montrent l'importance de cette initiative et de ce que l'on peut en attendre sur le plan des contacts entre les hommes et sur celui de la civilisation.

J'ai le plaisir d'annoncer aujourd'hui qu'un lopin de terre, près de Beyrouth, a été offert pour y édifier cette académie. Les études et les plans ont commencé à être élaborés pour pouvoir commencer la construction. J'invite tous les États amis et frères à se joindre à ceux qui ont déjà exprimé leur désir de signer la convention pour la création de cette académie.

Mesdames et Messieurs,

« Miser sur l'espoir pour renforcer la résilience », le thème qui a été choisi pour la présente session, n'est pas pour le peuple libanais des mots vides de sens. Au contraire, il constitue un mode de vie au quotidien. Tenir bon, c'est le parcours de nos vies et il n'est pas un seul jour dans lequel notre espoir a vacillé. En dépit de toutes les difficultés, de toutes les crises et de tous les drames qui nous encerclent, notre peuple continue de lutter pour des lendemains meilleurs.

Le Liban qui tente avec obstination de creuser le chemin vers le redressement compte sur la solidarité internationale pour pouvoir atteindre son objectif.

Je vous remercie.

Paraguay (voir aussi A/76/PV.12, annexe II)

Allocution de M. Mario Abdo Benítez, Président de la République du Paraguay

Prononcée le vendredi 24 septembre 2021 à la 12^e séance de l'Assemblée générale

[Original : espagnol]

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,
Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,
Mesdames et Messieurs,

Nous sommes réunis ici pour aborder les problèmes qui causent le plus de détresse à tous nos peuples. Il est de notre responsabilité de veiller à ce que chaque discours soit plus que de simples mots et à ce que nous puissions créer un espace de réflexion profonde et sincère.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) continue de nous enseigner bien des leçons. Elle nous a montré combien la solidarité et l'empathie étaient essentielles pour faire face à une pandémie et comment les pays avaient progressé dans la production de vaccins avec une rapidité louable, mais elle a également mis en lumière certaines réalités auxquelles nous devons faire face.

En ce qui concerne les vaccins, il a été très difficile pour de nombreux pays, comme le nôtre, de devoir dire à leurs habitants que les vaccins n'étaient pas arrivés à temps, alors qu'ils les avaient commandés et payés à temps par l'intermédiaire du Mécanisme COVAX recommandé par l'Organisation mondiale de la Santé en vue de garantir une distribution équitable des vaccins. Voilà ce qu'ont vécu le Paraguay et de nombreux autres pays qui ont été contraints d'attendre.

Le Paraguay a toujours été attaché au multilatéralisme, car nous comprenons que les problèmes communs qui transcendent nos pays nécessitent une réponse commune, comme dans le cas de la COVID-19. Cependant, nous ne pouvons cacher notre profonde déception face à la réponse du système multilatéral s'agissant de la distribution efficace et opportune des vaccins.

Cette réalité doit être abordée dans cette salle avec la volonté d'évaluer ce qui s'est passé et d'apporter des changements pour l'avenir. Nous ne pouvons pas fermer les yeux sur le fait que certains ont tenté d'utiliser le vaccin comme un outil d'extorsion politique et idéologique à l'un des moments les plus difficiles de l'histoire humaine récente.

Je tiens à souligner la coopération des pays frères et amis qui, par solidarité, ont tendu la main au peuple paraguayen en faisant don de vaccins qui nous ont permis de sauver des vies et de faire avancer notre programme de vaccination. Je tiens donc à remercier, une fois encore, les Gouvernements des États-Unis, du Qatar, de l'Inde, de l'Espagne, du Mexique, du Chili, de la Colombie, des Émirats arabes unis et de l'Uruguay de ce geste si noble. Notre pays ne l'oubliera jamais.

Monsieur le Président,

L'économie paraguayenne repose largement sur la production de nourriture pour le monde, et notre statut de pays en développement sans littoral conditionne fortement notre développement, y compris de manière structurelle. Dans le contexte du relèvement

après la pandémie, ces conditions seront de nouveau déterminantes et il sera vital de faciliter l'accès effectif de nos produits aux marchés de la plupart des pays développés.

Pour notre part, afin de limiter les conséquences de ces conditions, nous redoublons d'efforts pour faire de notre situation géographique un avantage. L'ambitieux projet de corridor bi-océanique, qui traversera le territoire paraguayen et reliera l'océan Atlantique à l'océan Pacifique, illustre parfaitement la manière dont nous entendons tirer parti de notre position géographique et promouvoir l'intégration de notre région.

Monsieur le Président,

L'intégration et le développement durable sont des priorités de la politique étrangère de la République du Paraguay. Depuis des décennies, mon pays a adopté un mix énergétique basé sur des énergies propres et renouvelables, avec la volonté de prendre soin de l'environnement et la conviction que l'énergie est une condition indispensable pour continuer de promouvoir le développement.

Mesdames et Messieurs,

Les changements climatiques sont liés à la crise de l'eau qui touche actuellement notre région. Le faible niveau des rivières compromet la disponibilité de l'eau pour la consommation humaine, affecte les conditions de navigation, nuit gravement à notre commerce extérieur, qui dépend du transport fluvial, et menace l'efficacité de nos sources de production énergétique. Nous soulignons donc l'importance d'honorer les engagements internationaux pris dans le cadre de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, en particulier ceux relatifs au financement de l'action climatique, afin de soutenir les efforts d'atténuation et d'adaptation des pays en développement, notamment ceux d'entre nous qui sont les plus vulnérables au réchauffement climatique.

Monsieur le Président,

Le terrorisme, le trafic de drogue et la criminalité transnationale organisée constituent de véritables menaces pour la communauté internationale. C'est pourquoi le Paraguay s'est engagé à lutter contre le financement de ces activités et le blanchiment d'argent en particulier. À cette fin, nous avons mis à jour nos cadres réglementaires et pris d'autres mesures dans le but de renforcer les capacités d'intervention de nos institutions et la coopération internationale pour lutter efficacement contre ce fléau.

L'une des plus grandes atrocités de la criminalité organisée est l'utilisation d'enfants dans ses activités. Le Paraguay condamne une fois de plus cette pratique méprisante, dont nous avons déjà souffert, ainsi que d'autres actes inhumains tels que l'enlèvement et l'extorsion.

Notre gouvernement continuera de lutter sans relâche et avec détermination contre les groupes criminels dans le cadre du droit, et il n'épargnera aucun effort en faveur du retour de nos compatriotes enlevés par ces groupes. Notre pays est un fervent défenseur de la vie, de la famille et des droits de l'homme.

Monsieur le Président,

En tant que Membre fondateur de l'ONU, le Paraguay réaffirme son appui à l'Organisation ainsi que l'importance que celle-ci revêt en tant qu'enceinte qui rassemble la plupart des pays du monde.

Pour renforcer la gouvernance démocratique et créer un système plus équilibré de prise de décisions à l'ONU, nous estimons que le rôle de l'Assemblée générale doit

être renforcé et que la réforme du fonctionnement du Conseil de sécurité doit être étudiée.

L'universalité est un principe de base de l'Organisation et, à cet égard, nous appuyons l'admission de Taiwan dans le système des Nations Unies.

Monsieur le Président,

L'idéal d'un monde régi par la paix, la démocratie et le respect des droits de l'homme, des libertés et de la sécurité repose sur nos efforts à tous. Alors que nous mettons de côté nos différends et respectons le principe d'égalité de tous les États, nous devons approfondir le dialogue consacré à la promotion de mesures de lutte contre la pauvreté et les inégalités qui favorisent un développement plus équitable.

Je termine en reprenant ce qu'a écrit le pape François en relation avec le thème de la présente Assemblée générale : « L'espérance est audace, elle sait regarder au-delà du confort personnel, des petites sécurités et des compensations qui rétrécissent l'horizon, pour s'ouvrir à de grands idéaux qui rendent la vie plus belle et plus digne. Marchons dans l'espérance ! »

Je vous remercie.

Palestine (voir aussi A/76/PV.12, annexe III)

Allocution de M. Mahmoud Abbas, Président de l'État de Palestine

Prononcée le vendredi 24 septembre 2021 à la 12^e séance de l'Assemblée générale

[Original : arabe]

Au nom de Dieu, le plus clément, le plus miséricordieux,
S. E. M. Abdulla Shahid, Président de l'Assemblée générale de l'ONU,
S. E. M. António Guterres, Secrétaire général de l'ONU,
Excellences, chefs de délégation et délégués,
Mesdames et Messieurs,

Cette année marque le soixante-treizième anniversaire de la Nakba. Plus de la moitié du peuple palestinien a été déracinée et privée de ses biens depuis cette date. Moi-même, ma famille et un grand nombre d'autres personnes sont toujours en possession des titres de propriété de leurs terres. Ces titres font partie des archives de l'ONU.

Voici ce titre de propriété, et de nombreux autres Palestiniens conservent les leurs, tout comme ils conservent les clefs de leurs maisons à ce jour. Nous n'avons pu recouvrer nos biens en raison des lois israéliennes qui bafouent le droit international et violent les résolutions de l'ONU, en particulier la résolution 194 (III) de l'Assemblée générale, qui affirment le droit des réfugiés palestiniens à rentrer chez eux, à récupérer leurs biens et à recevoir une juste compensation.

En violation de ces droits, Israël, Puissance occupante, promulgue des lois et organise des audiences pour déplacer illégalement et de force des Palestiniens des quartiers de Cheik Jarrah et Silwan, à Jérusalem, ce qui ne peut être décrit au regard du droit international que comme des mesures de nettoyage ethnique, lequel est rejeté par notre peuple et la communauté internationale dans son ensemble et qui constitue un crime en vertu du droit international.

Cette année marque également le cinquante-quatrième anniversaire de l'occupation militaire par Israël du reste du territoire palestinien en Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, et de la bande de Gaza en 1967.

Cette occupation persiste malgré la conclusion en 1993 d'un accord de principe – connu sous le nom d'« Accords d'Oslo » – en vue de l'instauration de la paix et de la reconnaissance mutuelle avec Israël. Si nous avons continué de respecter tous les éléments des Accords et accepté chaque appel et initiative visant à parvenir à une solution politique basée sur la légitimité internationale, notamment l'Initiative de paix arabe en 2002 et la feuille de route du Quatuor en 2003, Israël n'a pas honoré ses obligations en vertu des accords signés et a évité de participer aux initiatives de paix, préférant poursuivre son entreprise expansionniste et coloniale, détruisant la perspective d'un règlement politique basé sur la solution des deux États.

Quant à ceux qui prétendent qu'il n'existe pas de partenaire palestinien pour la paix et que nous ne « manquons pas une occasion de rater une occasion », je les mets au défi de prouver que nous avons rejeté ne serait-ce qu'une initiative véritable et sérieuse de paix, et j'accepte le jugement du monde à cet égard.

Mesdames et Messieurs,

La Puissance occupante, Israël, pense-t-elle pouvoir échapper à sa responsabilité pour le crime qu'il a commis en déracinant plus de la moitié du peuple palestinien et pour les nombreux massacres qu'il a commis, tuant et mutilant des milliers de Palestiniens en 1948, à Bilad el Cheïkh, Deïr Yassin, Abushusha, al-Tantoura, Ein Zaytoun, Kabia et ailleurs, en plus de la destruction de plus de 500 villes et villages palestiniens ? Israël croit-il pouvoir simplement faire fi des droits légitimes, y compris les droits politiques, de millions de Palestiniens à l'intérieur et à l'extérieur de la Palestine, les propriétaires et les fils et filles de cette terre, au cœur de Jérusalem ? Pense-t-il pouvoir poursuivre ses politiques pour voler leurs terres, étouffer leur économie et les empêcher de respirer un vent de liberté ?

Israël pense-t-il pouvoir promouvoir sans fin un discours fallacieux qui traite par le mépris le droit historique et présent du peuple palestinien à disposer de sa terre ? Les crimes et les politiques agressives de la Puissance occupante, Israël, contre notre peuple, notre terre et nos lieux saints n'empêcheront pas notre peuple de lutter pour vivre libre et indépendant sur sa terre. Le régime colonial établi sur notre terre disparaîtra, quel que soit le temps que cela prendra. Nous ne leur permettrons pas de prendre nos vies en otage et d'anéantir les rêves, les espoirs et les aspirations de notre peuple à obtenir la liberté et l'indépendance.

Mesdames et Messieurs,

Il est regrettable que les politiques de la communauté internationale et les décisions des organes compétents de l'ONU visant à régler la question de Palestine n'aient jusqu'à présent pas été respectées et appliquées, ce qui empêche de mettre Israël face à ses responsabilités et de le sanctionner pour ses violations du droit international. Cela lui permet aussi, lui qui prétend être un État démocratique, d'agir comme s'il était au-dessus des lois.

Certains pays refusent toujours de reconnaître la réalité, à savoir qu'Israël est une puissance occupante qui pratique l'apartheid et le nettoyage ethnique. Ces pays prétendent fièrement qu'ils partagent des valeurs avec Israël, mais de quelles valeurs parlent-ils ? Cela a renforcé Israël, et n'a fait que renforcer son arrogance et l'autoriser à rejeter et à violer toutes les résolutions de l'ONU.

Dans le même temps, certains exigent que les institutions et le peuple palestiniens, qui sont attachés à une culture de paix et à l'état de droit, fournissent des explications et des justifications pour montrer qu'ils n'incitent pas à la haine et ne promeuvent pas la violence. Par exemple, nous devons expliquer et justifier le contenu de notre programme, qui reflète notre discours et notre identité nationale, alors que personne ne demande à examiner le programme et les médias israéliens, ce qui permettrait au monde de se rendre compte de l'incitation réelle à laquelle s'adonnent les institutions israéliennes. Nous rejetons cette politique du deux poids, deux mesures.

Pourquoi devrions-nous clarifier et justifier le fait de fournir une aide aux familles des prisonniers et des martyrs qui sont victimes de l'occupation et des politiques oppressives d'Israël ? Nous ne pouvons abandonner notre peuple, et nous continuerons de nous employer à libérer tous nos prisonniers. Et je tiens ici à saluer la position héroïque des prisonniers. Si l'occupation prend fin, la question des prisonniers disparaîtra. Je ne peux que demander, alors que je m'adresse à la conscience universelle, qui sur cette terre, qui n'est pas dénué de moralité et d'humanité, punirait les morts et empêcherait leurs familles de les enterrer ?

Combien de temps encore cette injustice historique contre notre peuple va-t-elle durer ? Les États qui fournissent à Israël un financier et militaire, qu'il utilise pour prolonger son occupation et tuer des Palestiniens, et ceux qui restent silencieux alors qu'il poursuit ses politiques agressives, assiégeant et asphyxiant les Palestiniens, croient-ils vraiment qu'ils garantissent la paix et la sécurité du peuple israélien et la stabilité de la région ? Je le dis haut et fort : la réponse est non !

Que veut-on de plus du peuple palestinien ? Nous avons honoré toutes nos obligations au titre des résolutions de l'ONU, nous avons forcé notre peuple et nous-mêmes à endurer les souffrances qui nous ont été imposées dans notre quête d'espoir, mais tout cela pour quel résultat ? Les événements historiques survenus au fil des décennies ont prouvé que ces politiques internationales pratiquées à l'égard d'Israël sont erronées.

Mesdames et Messieurs,

En ce qui concerne l'unification de notre front intérieur, nous réaffirmons que l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) est le seul représentant légitime du peuple palestinien, et que nous sommes attachés à l'unité de notre peuple et de notre terre ainsi qu'à la tenue d'élections législatives, présidentielle et du Conseil national palestinien dès que la tenue de ces élections à Jérusalem sera garantie conformément aux accords signés. Nous appelons la communauté internationale à nous aider à faire pression sur la Puissance occupante pour que ces élections aient lieu à Jérusalem, car nous ne pouvons continuer à être privés d'élections.

Je tiens à préciser ici que nous n'avons pas annulé les élections, nous n'avons fait que les reporter, parce que nous ne pouvions pas les organiser à Jérusalem. Tant que cette question ne sera pas réglée, nous continuerons à nous efforcer de créer les conditions nécessaires à la formation d'un gouvernement d'unité efficace afin de pouvoir aider notre peuple partout dans le monde et de mettre en œuvre des plans de reconstruction dans la bande de Gaza, ce qui exige la fin complète de l'agression sur tout le territoire de l'État de Palestine.

J'ai le plaisir de confirmer que les prochains mois verront la tenue d'élections municipales conformément à la loi, et que les élections pour tous les syndicats et toutes les universités sont en cours.

Mesdames et Messieurs,

En ce qui concerne l'édification des institutions de l'État, nous soulignons que nous disposons d'un État à part entière doté d'institutions qui agissent conformément à l'état de droit et aux principes de responsabilité et de transparence, de démocratie et de pluralisme, de respect des droits de l'homme et d'autonomisation des femmes et des jeunes. Nous avons adhéré à 115 instruments juridiques et organisations internationales, et nous nous sommes engagés à défendre les droits de notre peuple et à renforcer notre législation et notre réglementation, notamment en ce qui concerne les droits de l'homme. Nous poursuivrons nos efforts pour devenir membres des organisations internationales.

Nous avons pris l'initiative de travailler conjointement avec les organisations de défense des droits de l'homme et la société civile pour préserver ces réalisations nationales et pour orienter et adapter le travail de nos institutions sur la base de l'état de droit.

J'ai donné des instructions pour que les mesures nécessaires soient prises afin de corriger tout acte répréhensible et de continuer à défendre l'état de droit, la liberté d'expression et les droits de l'homme. Telle est la voie en faveur de laquelle notre pays s'est engagé.

Je réaffirme à la communauté internationale notre attachement à la coopération politique et au dialogue comme moyen de parvenir à la paix. Nous nous sommes également engagés en faveur de la résistance populaire pacifique et de la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes et de toutes origines dans notre région et dans le monde. Nous avons conclu de nombreux accords avec des pays du monde entier pour lutter contre le terrorisme mondial.

Mesdames et Messieurs,

Je souhaite évoquer ici le dialogue constructif en cours avec l'Administration des États-Unis en vue de rétablir les relations entre la Palestine et les États-Unis et de prendre des mesures qui garantiront le respect par la Puissance occupante des accords signés. De notre côté, nous nous efforcerons de mener à bien ce dialogue afin de créer les conditions propices à une évolution rapide vers un règlement politique définitif mettant fin à l'occupation israélienne de notre pays.

Toutefois, le Gouvernement israélien actuel comme son prédécesseur se sont constamment dérobés à la solution des deux États fondée sur le droit international et les résolutions de l'ONU, et ont insisté pour poursuivre l'occupation et le contrôle militaire du peuple palestinien tout en présentant des plans économiques et de sécurité illusoires comme solution de remplacement. Ces plans unilatéraux n'apporteront sécurité et stabilité à personne, car ils sapent les efforts en faveur d'une paix véritable, prolongent l'occupation et consacrent la réalité d'un seul État d'apartheid.

Mesdames et Messieurs,

C'est l'heure de vérité pour la Puissance occupante. Nous sommes à la croisée des chemins. Nous en avons assez. Cette situation ne peut plus durer et notre peuple ne peut plus la supporter.

J'ai consacré ma vie à la paix et j'ai choisi la voie de l'action pacifique, juridique et diplomatique dans les instances internationales. Nous avons tendu la main à maintes reprises pour la paix et nous ne parvenons toujours pas à trouver un partenaire en Israël qui croit en la solution des deux États et l'accepte.

Les dirigeants israéliens n'ont plus la moindre honte à affirmer haut et fort leur opposition à cette solution qui fait pourtant l'objet d'un consensus mondial. Je rappelle que la remise en cause de la solution des deux États fondée sur le droit international et les résolutions de l'ONU ouvrira la voie à d'autres options qui nous seront imposées par la situation sur le terrain en raison de la poursuite de l'occupation israélienne de notre État ; en raison de l'absence d'une solution juste au sort des 7 millions de réfugiés palestiniens arrachés à leur terre en 1948 ; en raison du vol systématique des terres palestiniennes, des crimes continus de l'occupation et de la démolition des maisons comme moyen de punition collective ; en raison des meurtres, des arrestations et des détentions par milliers, y compris de femmes, de malades et d'enfants, ainsi que de l'imposition d'un blocus inhumain sur la bande de Gaza ; et en raison des mesures d'annexion sous de nombreux prétextes et noms, y compris le plan de colonisation qu'ils ont inventé dans la ville de Jérusalem et que nous rejetons totalement, le tout associé au crime de déplacer de force les Palestiniens de leurs terres, dans le cadre d'une politique de discrimination raciale et de nettoyage ethnique poursuivie par l'occupation en l'absence d'une réponse internationale dissuasive.

Notre peuple ne cèdera pas à la réalité de l'occupation et à ses politiques et pratiques illégales. Il poursuivra son juste combat pour réaliser son droit à l'autodétermination, et il y a des options, y compris le retour à une solution fondée sur le plan de partage de la résolution 181 (II) adoptée en 1947, qui donne à l'État de Palestine 44 % du territoire, soit le double de l'espace prévu sur la base des frontières de 1967. Nous rappelons à tous qu'Israël s'est emparé par la force militaire de la moitié des terres vouées à l'État de Palestine en 1948. Une telle solution serait conforme à la légitimité internationale.

Si les autorités d'occupation israéliennes continuent d'ancrer la réalité d'un État d'apartheid comme c'est le cas aujourd'hui, notre peuple palestinien et le monde entier ne toléreront pas cette situation et les circonstances sur le terrain imposeront inévitablement l'égalité des droits politiques pour tous dans leur intégralité sur la terre de la Palestine historique, au sein d'un seul État. Quoi qu'il en soit, Israël doit choisir. Telles sont les options, et il doit choisir.

Mesdames et Messieurs,

Le droit international prévoit le droit à une vie libre et digne, et appelle les États à prendre les mesures nécessaires pour protéger et garantir ce droit, car la protection constitue un élément indispensable et décisif du maintien de la paix, de la sécurité, de la stabilité et du développement. À cet égard, j'appelle le Secrétaire général António Guterres à œuvrer sur la base des résolutions pertinentes de l'ONU relatives à la protection, y compris la résolution adoptée au cours de la session d'urgence de l'Assemblée générale organisée en juin 2018 au titre de « L'union pour le maintien de la paix », à prendre les mesures nécessaires pour élaborer un mécanisme international de protection, comme prévu dans son rapport d'août 2018, et à activer ce mécanisme aux frontières de l'État de Palestine occupé en 1967, y compris Jérusalem-Est, afin de conférer à notre peuple une protection internationale.

Parallèlement, et conformément à la même résolution, je demande au Secrétaire général d'organiser une conférence de paix internationale, sur la base du mandat internationalement reconnu, des résolutions de l'ONU et de l'Initiative de paix arabe, et sous les seuls auspices du Quatuor international.

Pour que notre initiative ne s'étende pas sur une durée indéterminée, nous devons préciser qu'Israël, Puissance occupante, dispose d'un an pour se retirer du territoire palestinien qu'il occupe depuis 1967, y compris Jérusalem-Est, et que nous sommes prêts à travailler tout au long de cette année au tracé des frontières et au règlement de toutes les questions relatives au statut final, sous les auspices du Quatuor international et conformément aux résolutions de l'ONU. Si cet objectif n'est pas atteint, pourquoi continuer de reconnaître Israël dans les frontières de 1967 ? Pourquoi maintenir cette reconnaissance ?

De plus, nous saisissons la Cour internationale de Justice en tant qu'organe judiciaire international suprême, de la question de la licéité de l'occupation des terres de l'État palestinien et des obligations pertinentes de l'ONU et des États du monde entier à cet égard, et tous devront respecter les conclusions de la Cour. Le colonialisme et l'apartheid sont interdits par le droit international. Ce sont des crimes qui doivent être combattus et des régimes qui doivent être démantelés.

L'appui de la communauté internationale à cette initiative, conforme au droit international et aux résolutions de l'ONU, peut sauver la région d'un destin inconnu. Nous avons tous une chance de vivre en paix et en sécurité, dans des relations de bon voisinage, chacun dans notre État, et tout retard dans la mise en œuvre de ces

mesures ne fera que maintenir la région dans une situation de troubles et d'instabilité aux conséquences désastreuses. Les dirigeants d'Israël rêvent-ils de poursuivre leur occupation pour toujours ? Veulent-ils que cette occupation dure éternellement ?

Mesdames et Messieurs,

Pourquoi un Palestinien devrait-il continuer à vivre sous l'occupation raciste d'Israël ou comme réfugié dans les pays voisins ? N'y a-t-il pas d'autres options, la liberté par exemple ? Partout, les Palestiniens font preuve de créativité et de dynamisme, et le monde entier peut en témoigner. Les Palestiniens méritent de vivre libres dans leur pays.

De cette tribune, j'appelle les fils et les filles de Palestine partout dans le monde à poursuivre leur lutte pacifique et populaire qui a montré la véritable image du vaillant peuple palestinien luttant pour la liberté et l'indépendance en résistant à l'occupation et à l'apartheid.

Je salue notre peuple où qu'il se trouve, et je salue toutes les nations et tous les pays qui ont été solidaires de notre peuple lors du soulèvement de Jérusalem, du soulèvement des prisonniers et contre l'agression qui a tué des centaines de personnes, semé la destruction et déplacé des milliers de personnes en Cisjordanie, à Jérusalem et dans la bande de Gaza.

Je salue également tous ceux qui ont pris part à des manifestations aux États-Unis, en Europe et partout dans le monde pour exiger la fin de l'occupation israélienne, de l'apartheid et du nettoyage ethnique, et pour réclamer la justice, la liberté et l'autodétermination pour notre peuple. C'est une prise de conscience, la reconnaissance de la véritable histoire palestinienne, et j'exhorte tout le monde à continuer de la raconter et de la défendre, et de défendre le droit des Palestiniens à la vie, à l'égalité et au statut d'État. S'opposer aux politiques et pratiques agressives de l'occupant et des colons israéliens et à la rhétorique sioniste en général n'est pas un acte de provocation ou d'antisémitisme, mais plutôt le devoir de tout homme libre et toute femme libre à travers le monde.

À cet égard, j'exprime à la communauté internationale notre gratitude et notre appréciation pour le soutien politique et matériel qu'elle apporte à notre peuple et au renforcement de nos institutions et de notre économie nationale. Mais le temps est venu de prendre des mesures tangibles pour raviver l'espoir et mettre fin à l'occupation israélienne de notre terre et de notre peuple, et pour consacrer les valeurs de justice et de paix dans notre région. Je me demande ce qui empêche les pays qui reconnaissent Israël de reconnaître l'État de Palestine, puisqu'ils approuvent la solution des deux États ?

Je demande aux dirigeants d'Israël de ne pas opprimer ni acculer le peuple palestinien, et de ne pas le priver de sa dignité et de son droit à sa terre et à son État, au risque de tout détruire. Notre patience et celle de notre peuple ont des limites. Je répète encore une fois que le peuple palestinien défendra son existence et son identité, et jamais il ne se mettra à genoux ni ne se rendra, il ne partira pas et il restera sur sa terre pour la défendre, pour défendre son destin et poursuivre son grand voyage vers la fin de l'occupation du territoire de l'État de Palestine et de sa capitale Jérusalem-Est. Nous le disons une fois de plus : c'est notre terre, notre Jérusalem, notre identité palestinienne, et nous la défendrons jusqu'au départ de l'occupant, car l'avenir nous appartient et vous ne pouvez pas revendiquer la paix et la sécurité pour vous seuls. Laissez-nous vivre.

Que la paix soit avec vous.

Bénin (voir aussi A/76/PV.12, annexe IV)

Allocution de M^{me} Mariam Chabi Talata, Vice-Présidente de la République du Bénin

Prononcée le vendredi 24 septembre 2021 à la 12^e séance de l'Assemblée générale

[Original : français]

Monsieur le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies,
Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,
Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,
Mesdames et Messieurs,

S. E. M. Patrice Talon, Président de la République du Bénin, empêché, m'a chargée de délivrer en son nom l'allocution dont la teneur suit.

Je voudrais, avant tout propos, Monsieur le Président, vous remercier pour l'excellente qualité de la conduite des travaux de cette soixante-seizième session de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Le thème de la présente session est : « Miser sur l'espoir pour renforcer la résilience afin de se relever de la COVID-19, reconstruire durablement, répondre aux besoins de la planète, respecter les droits des personnes et revitaliser l'Organisation des Nations Unies ».

Quand on observe, en effet, l'état actuel du monde, sur différents plans, on reconnaît que ce thème est très significatif, parlant et adapté à nos vécus.

Il nous invite à nous départir du scepticisme ambiant et croissant et du désespoir qui gagne de plus en plus nos cœurs pour solutionner nos problèmes actuels et nous reconstruire durablement.

Monsieur le Président,

Depuis quelques temps déjà, la communauté internationale est confrontée à la réalité globale et destructrice que constitue la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). À cet égard, mon pays apprécie la priorité majeure qu'accordent l'ONU et ses institutions spécialisées, en particulier l'Organisation mondiale de la Santé, à la recherche d'une solution définitive à cette crise sanitaire.

La mobilisation générale et permanente, ainsi qu'une mutualisation des énergies, ont permis la mise au point de vaccins. Les taux de vaccination sont appréciables à travers le monde, même si l'Afrique connaît un taux encore faible et continue d'affronter d'autres infections aussi mortelles, notamment le paludisme et le VIH/sida.

S'agissant de notre gestion interne de la COVID-19, l'État béninois a opté pour la vaccination totale de tous les citoyens et l'octroi de subventions de plusieurs milliards de francs CFA aux personnes et entreprises dont les activités ont été impactées par la pandémie.

C'est le lieu de remercier tous les partenaires qui appuient notre pays dans son combat pour l'atteinte des objectifs de développement durable en lien avec le Programme d'action du Gouvernement.

En ce qui concerne la nécessité de nous reconstruire durablement, il est question pour nous de travailler à anticiper la survenue des futurs fléaux. Les actions isolées, ponctuelles et locales seules ne suffisent plus. Il s'agit pour chaque État, chaque continent de s'ouvrir aux autres afin qu'à travers des dynamiques communes et concertées, à travers des synergies d'actions, le monde se délivre définitivement et durablement de ses craintes et de ses peurs.

Quant à l'insécurité générée par l'extrémisme violent et le banditisme, mon pays fait face à deux situations crisogènes :

- Le péril terroriste qui constitue une menace réelle à ses frontières nord ;
- La piraterie maritime au sud.

Pour y faire face, le Bénin en plus des dispositions nécessaires prises en interne, s'associe à toutes les initiatives au niveau régional et international afin de garantir la paix, la libre circulation et la sécurité à tous ses citoyens et à tous ceux qui vivent sur son sol.

Il en est de même d'ailleurs en ce qui concerne les besoins de la planète. Les mêmes comportements et attitudes sont espérés, attendus pour sauver une planète exposée à toutes sortes d'abus, de surexploitation, de démesure dans la production et la consommation. Il faut, au-delà de nos souverainetés individuelles nous violenter, nous contraindre à planifier ensemble toutes les actions relatives aux besoins des pays et de la planète. La satisfaction des besoins alimentaires, des besoins en eau, en énergie ; besoins que j'appellerai stratégiques, doit se faire en tenant compte des menaces actuelles et des générations futures.

Pour ce qui est du respect des droits des personnes, les objectifs de développement durable nous les rappellent quotidiennement à travers les objectifs retenus par tous.

Mon pays estime d'ailleurs que l'atteinte des objectifs de développement durable est le moyen le plus concret et le plus sûr de respect des droits de la personne. C'est pour cela que mon pays se bat pour mobiliser, à travers différentes stratégies, des ressources devant permettre à nos concitoyens d'avoir accès à :

- un système alimentaire adéquat avec des cantines scolaires dans l'ensemble du pays,
- une éducation de qualité tout au long de la vie,
- des soins de santé à travers le système d'Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH) qui protège les plus démunis,
- l'eau potable par l'extension de nos réseaux de distribution,
- l'énergie par l'extension du réseau électrique et les énergies propres.

Aujourd'hui, grâce à l'émission avec succès d'euro-obligations aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable, notre pays a pu mobiliser l'essentiel des ressources indispensables à l'atteinte de la majorité desdits objectifs.

Au plan politique avec la réforme du système partisan, l'organisation régulière des élections, la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption, le Bénin garantit à ses citoyens la jouissance des droits de la personne.

Monsieur le Président,

Les progrès réalisés par notre pays sont sensibles, palpables, concrets ces dernières années et nous poussent à estimer que nous méritons pour cela de siéger au sein du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies au titre de la période 2022-2024 en vue du partage de nos expériences de protection et de promotion des droits humains.

Cette tribune est donc pour moi une occasion solennelle de rappeler que la candidature de notre pays a déjà été formellement endossée par l'Union africaine.

Fort de cet appui de proximité, nous invitons également l'ensemble des pays membres de l'ONU à soutenir la candidature béninoise lors des élections qui auront lieu à New York en octobre 2021.

Monsieur le Président,

Enfin, sur la question de la revitalisation l'Organisation des Nations Unies, il faut absolument une réforme de l'Organisation avec pour socle l'égalité, la justice et la solidarité entre les États Membres. Les temps ont changé, le monde a évolué. L'Organisation doit aussi évoluer, s'adapter à son temps.

Nous en appelons à l'esprit de consensus de tous pour faire de l'ONU une institution moderne, libre et juste.

En attendant cette échéance, mon pays réaffirme son soutien aux initiatives diplomatiques visant la création d'un État palestinien viable doté des attributs de la pleine souveraineté internationale et coexistant pacifiquement avec l'État d'Israël.

Le Bénin soutient également les efforts des Nations Unies destinés à trouver une solution définitive à la question du Sahara occidental.

Mon pays enfin reste solidaire de la résolution adoptée au trente-quatrième sommet de l'Union africaine en février 2021 à Addis-Abeba sur le blocus économique imposé à Cuba et les États-Unis d'Amérique réaffirment la nécessité d'y mettre fin au nom de la promotion de la paix et du développement.

Le Bénin appelle donc à la normalisation des relations entre Cuba et les États-Unis, qui sont deux pays amis du Bénin.

Notre attente, puisqu'il faut vivre d'espoir, c'est que ces différents appels lancés ici soient entendus par tous pour l'avènement d'un monde moderne, uni, libre, juste, sécurisé et prospère pour tous.

Arménie (voir aussi A/76/PV.12, annexe V)

Allocution de M. Nikol Pashinyan, Premier Ministre de la République d'Arménie

Prononcée le vendredi 24 septembre 2021 à la 12^e séance de l'Assemblée générale

[Original : arménien; texte anglais fourni par la délégation]

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

Mesdames et Messieurs,

Je suis ravi de faire à nouveau une déclaration devant l'Assemblée générale des Nations Unies.

Je tiens tout d'abord à féliciter M. Abdulla Shahid pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale, ainsi que M. António Guterres pour sa reconduction au poste de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Je suis convaincu qu'avec votre leadership, vous nous aiderez à surmonter les immenses défis auxquels nous devons faire face.

Aujourd'hui, dans mon discours, je voudrais évoquer la situation dans la région du sud du Caucase, présenter nos vues et nos propositions sur la solution des problèmes existants.

Comme vous le savez, à l'automne 2020, le Haut-Karabakh a été victime d'une agression. La guerre qui a duré 44 jours a coûté la vie à plusieurs milliers de personnes. Des dizaines de milliers de résidents du Haut-Karabakh ont été déplacés. L'agression s'est accompagnée de nombreuses violations flagrantes du droit international par les forces armées azerbaïdjanaises, notamment la pratique consistant à prendre délibérément pour cible les civils et les infrastructures vitales, les exécutions extrajudiciaires de prisonniers de guerre et d'otages civils, des actes de torture et bon nombre d'autres crimes recensés. Suite à ces actes, le peuple arménien a été soumis à un nettoyage ethnique complet dans les parties du Haut-Karabakh qui sont passées sous le contrôle de l'Azerbaïdjan. Malheureusement, là encore, la communauté internationale n'a pas pu empêcher ces atrocités de masse. Aujourd'hui, aucun Arménien ne vit ou ne pourrait vivre dans les territoires sous contrôle de l'Azerbaïdjan.

Grâce aux efforts de médiation de la Fédération de Russie, il a été possible d'arrêter l'effusion de sang. Le 9 novembre, une déclaration trilatérale de cessez-le-feu a été signée. Des forces de maintien de la paix de la Fédération de Russie ont été déployées dans le Haut-Karabakh ; elles y assurent aujourd'hui la stabilité et la sécurité.

Chers collègues,

Il y a un mois, l'Assemblée nationale de la République d'Arménie a approuvé le plan d'action du Gouvernement pour la période 2021-2026, dont l'une des dispositions principales est d'ouvrir une ère de développement pacifique pour notre pays et la région. En outre, conformément aux résultats des élections législatives anticipées du 20 juin 2021, le peuple arménien a donné à son gouvernement le mandat de progresser vers cet objectif clef. Il convient de rappeler que notre gouvernement a reçu ce mandat important sur la base des résultats des élections qui ont été organisées pour surmonter la crise politique intérieure.

Il s'agissait de la deuxième élection organisée dans notre pays après la Révolution de velours, menée pacifiquement par le peuple en Arménie, en 2018. Les deux élections ont été évaluées par les observateurs internationaux comme étant compétitives, transparentes et conformes aux normes démocratiques.

Alors, comment allons-nous atteindre l'objectif d'ouvrir une ère de développement pacifique pour notre pays et la région ? Grâce au dialogue, en réduisant progressivement l'hostilité pénible qui règne dans notre région. Nous sommes conscients que le chemin sera long et difficile. Hélas, des incidents visant à délégitimer le programme de paix et à intensifier et institutionnaliser l'atmosphère d'hostilité se produisent chaque jour. Les violations du cessez-le-feu, les déclarations agressives et insultantes à l'encontre de l'Arménie et du peuple arménien contribuent à « pourrir » l'atmosphère.

Le fait que, contrairement à l'article 8 de la déclaration du 9 novembre, l'Azerbaïdjan non seulement détient toujours plusieurs dizaines de citoyens de la République d'Arménie en captivité, mais a également condamné nombre d'entre eux à des peines de six à 20 ans d'emprisonnement sur la base d'accusations forgées de toutes pièces va à l'encontre du programme de paix. En outre, la captivité de certaines personnes n'a toujours pas été confirmée par l'Azerbaïdjan, mais il existe des preuves évidentes qu'elles ont été capturées. C'est d'autant plus inacceptable qu'à l'automne 2020, des utilisateurs azerbaïdjanais ont publié des vidéos de la capture de certains soldats arméniens et que les corps décapités ou abattus de ces soldats ont été découverts par la suite. Nos ressortissants capturés ont été torturés et nous en avons des preuves irréfutables.

Exemple scandaleux de l'aggravation de l'atmosphère d'hostilité, un espace surnommé parc des trophées a été ouvert à Bakou, et les écoliers azerbaïdjanais y sont emmenés en excursion pour observer les mannequins de soldats arméniens capturés, tués ou en train de perdre leur sang.

Ces mesures, comme d'autres, sont prises pour démontrer l'impossibilité de la paix dans notre région, mais nous n'aurons de cesse de promouvoir ce programme en profitant de toutes les opportunités et en créant de nouvelles possibilités pour ouvrir une ère de paix pour notre région.

Dans ce sens, je considère qu'il est extrêmement important d'ouvrir les communications régionales, comme l'indique neuvième point de la déclaration trilatérale signée par le Président de la Fédération de Russie, le Président azerbaïdjanais et le Premier Ministre arménien le 9 novembre 2020 et le 11 janvier 2021.

Régler cette question permettra l'interconnexion des voies de transport de la région. Des possibilités de tisser des liens économiques seront créées, ce qui est une condition importante d'un développement pacifique.

En nous penchant sur la question de la réouverture des liaisons de transport, nous avons découvert que certaines options cherchent à entretenir l'isolement et l'hostilité dans la région, mais certaines autres mettent l'accent sur l'interconnexion régionale et sont susceptible de régler progressivement le problème de l'hostilité. Nous préconisons d'opter pour ces dernières.

Si le chemin de fer reliant l'Arménie à la Turquie est également ouvert, alors la question de l'ouverture des communications régionales aura une plus large portée.

Monsieur le Secrétaire général,

L'Arménie est prête à un dialogue constructif, propre à conduire à l'instauration d'une paix durable et pérenne dans la région. À cet égard, nous proposons d'achever sans délai le processus de rapatriement des prisonniers de guerre, otages et autres captifs.

Il faut également reprendre le processus de paix visant à régler le conflit au Haut-Karabakh, sous l'égide des Coprésidents du Groupe de Minsk de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.

Il ne fait aucun doute que cette situation, issue du recours à la force, ne peut avoir aucune légitimité du point de vue du droit international. Le peuple de l'Artsakh ne peut être déchu de son droit à l'autodétermination par le recours à la force ; le conflit ne saurait être considéré comme réglé par le recours à la force. Le conflit au Haut-Karabakh attend son juste règlement. En témoignent les déclarations des pays coprésidents, qui soulignent la nécessité de reprendre le processus de négociation sur la base des principes bien établis.

Nous pensons que, grâce aux contacts établis avec la médiation des Coprésidents, les parties pourront trouver un terrain d'entente et ouvrir des voies permettant d'aborder nombre de questions difficiles.

Vient ensuite la question du tracé et de la démarcation de la frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Je regrette de devoir dire qu'il est difficile d'imaginer un processus de tracé de la frontière sur fond de tirs et autres provocations quasi quotidiens à la frontière arméno-azerbaïdjanaise, d'autant que, le 12 mai 2021, des unités des forces armées azerbaïdjanaises se sont infiltrées sur le territoire souverain de la République d'Arménie dans le secteur de Sotk-Khoznavar. Pour venir à bout de cette situation, nous avons suggéré les mesures suivantes : que, dans le secteur susmentionné, les forces armées de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan se retirent simultanément jusqu'à la frontière de l'époque soviétique, que des observateurs internationaux soient déployés le long de cette frontière et que, sous les auspices internationaux, commence le processus de tracé et de démarcation. Nous sommes prêts à mettre en œuvre cette proposition à tout moment.

Chers collègues,

Dans mon discours, j'ai abordé des questions d'une importance capitale pour notre pays et pour la région. Ces questions doivent être traitées d'urgence aujourd'hui et requièrent l'attention urgente de la communauté internationale.

Dans le même temps, alors que j'en arrive à la fin de mon allocution, je voudrais réaffirmer que l'Arménie, membre responsable de la communauté internationale et partenaire fiable, continuera de contribuer au renforcement de l'ordre international global, à la coopération internationale fondée sur les buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, à la promotion du développement durable et à la protection des droits humains fondamentaux.

Nous sommes attachés à un dialogue constructif et sans exclusive avec tous nos partenaires.

L'Arménie est prête à faire tous les efforts possibles pour contribuer à relever les défis mondiaux actuels tels que les changements climatiques, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), et les questions liées à la paix et la sécurité internationales et au développement durable.

Sur ce, je conclurai mon discours en présentant tous mes vœux de succès pour les travaux de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-seizième session.

Je vous remercie de votre attention.

Maurice (voir aussi A/76/PV.12, annexe VI)

Allocution de M. Pravind Kumar Jugnauth, Premier Ministre, Ministre de la défense, des affaires intérieures et des communications externes et Ministre de Rodrigues, des Îles extérieures et de l'intégrité territoriale de la République de Maurice

Prononcée le vendredi 24 septembre 2021 à la 12^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président,

C'est véritablement un immense plaisir que de vous voir diriger les travaux de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-seizième session. États insulaires en développement de l'océan Indien, Maurice et les Maldives sont toutes deux confrontées à des défis communs. Nous tenons à vous assurer de notre entière coopération et de notre appui pendant votre présidence.

J'exprime ma gratitude à S. E. M. Volkan Bozkır pour sa présidence réussie de la précédente session.

Je tiens également à féliciter S. E. M. António Guterres pour sa réélection au poste de Secrétaire général de l'ONU, et à le remercier de son rapport complet, intitulé *Notre Programme commun*.

Monsieur le Président,

Le thème que vous avez choisi pour la présente session est très approprié au regard de la situation inédite dans laquelle nous nous trouvons depuis 20 mois.

Miser sur l'espoir pour renforcer la résilience afin de se relever de la COVID-19, reconstruire durablement, répondre aux besoins de la planète, respecter les droits des personnes et revitaliser l'Organisation des Nations Unies, voilà qui couvre tout l'éventail d'activités non seulement urgentes mais cruciales si nous voulons assurer notre existence à long terme sur notre planète, d'une manière qui renforce le multilatéralisme et la coopération, qui protège les droits des personnes en renforçant nos institutions et l'état de droit, et qui ne laisse personne de côté.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a frappé avec une rare intensité un monde qui n'y était absolument pas préparé, perturbant les gouvernements et les sociétés, le système multilatéral et, plus important encore, la vie et les moyens de subsistance des populations.

Elle a mis en lumière l'ampleur des interconnexions mondiales. Les événements qui surviennent dans un pays peuvent avoir des répercussions dans le monde entier.

Près de deux ans plus tard, nous sommes toujours aux prises avec la pandémie et ses mutations et, bien que les vaccins aient été mis au point étonnamment vite, nous ne sommes toujours pas en mesure de dire que la vie est revenue à la normale.

De fait, tout comme de nombreux pays ont eu du mal à se procurer des équipements de protection de base au début de la pandémie, ils sont aujourd'hui confrontés à des défis similaires s'agissant d'accéder à des vaccins efficaces et abordables.

Alors que les économies avancées ont pu déployer des mesures massives de relance budgétaire pour amortir l'impact de la pandémie et ont réussi à vacciner en masse, la réponse politique des pays en développement a été limitée par plusieurs facteurs, et leur accès aux vaccins est toujours restreint.

Non seulement la distribution inéquitable des vaccins fait que des millions de personnes sont vulnérables au virus, mais elle permet aussi l'émergence de nouveaux variants, de sorte qu'il faudra davantage de temps pour s'en relever.

Nous saluons l'initiative prise par les États-Unis d'organiser un sommet des dirigeants pour réfléchir à des moyens d'éliminer la pandémie. La réunion tenue la semaine dernière montre que réunir les dirigeants mondiaux, les partenaires économiques, les fabricants de vaccins et la communauté scientifique peut mener à l'adoption de mesures concertées pour lutter contre la pandémie.

Nous devons nous efforcer de produire davantage de vaccins, plus rapidement, et de décentraliser leur production afin de répondre aux besoins des populations du monde entier.

Les structures multilatérales telles que le Mécanisme COVAX doivent être pleinement financées et autonomisées afin de redistribuer les doses de vaccins excédentaires.

Les technologies et les ressources nécessaires doivent être partagées avec les pays en développement, notamment les petits États insulaires en développement (PEID) tels que Maurice, pour déployer les vaccins et accélérer le retour à la normalité.

Dans le même esprit, les sanctions économiques unilatérales doivent être examinées à la lumière de l'urgence humanitaire que représente la lutte contre la pandémie.

Monsieur le Président,

Grâce à ces initiatives, nous avons une chance certaine d'éliminer la pandémie, ou tout du moins d'apprendre à vivre avec, mais le monde devra tout de même affronter les problèmes économiques liés à la pandémie.

La COVID-19 a eu de graves répercussions sur l'économie mondiale. Maurice n'a pas été épargnée, et notre PIB a diminué de 14,9 % en 2020.

Les dépenses de santé publique ont considérablement augmenté, et de nombreuses mesures ont été mises en place pour contribuer à la transformation des entreprises, soutenir le secteur du tourisme, accroître la production alimentaire locale et soutenir plusieurs secteurs de l'économie.

Hormis la pandémie, Maurice doit également affronter d'autres difficultés dans le secteur des services financiers, et elle a dû le faire dans l'urgence pour maintenir ce secteur à flot.

Monsieur le Président,

Avant la pandémie, les petits États insulaires en développement étaient déjà fortement surendettés.

Si nous accueillons avec satisfaction l'Initiative de suspension du service de la dette du G20, nous estimons qu'elle doit être élargie pour prendre en compte les petits États insulaires en développement, en particulier les pays à revenu intermédiaire.

Une nouvelle architecture financière mondiale mettant l'accent sur l'espace budgétaire et la soutenabilité de la dette doit être créée d'urgence pour les PEID.

Maurice appuie pleinement la proposition de créer un indice de vulnérabilité multidimensionnel pour déterminer la nature et la quantité d'appui nécessaire dont un pays aura besoin, non seulement pour renforcer sa résilience, mais également pour redresser la barre pour atteindre les objectifs de développement durable.

Monsieur le Président,

L'Accord de Paris a été salué comme une avancée majeure dans notre lutte contre les changements climatiques, mais les événements climatiques survenus depuis montrent qu'à moins de nous engager à faire beaucoup plus, notre planète et, pour ainsi dire, notre existence, seront gravement menacées.

Le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat est sans équivoque ; nous sommes dans le rouge et l'influence humaine est en grande partie responsable de l'état de notre atmosphère, de nos océans et de nos terres.

Le monde attend beaucoup de la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatique (COP 26). Nous savons tous ce qui doit être fait ; il ne suffit pas d'élever les ambitions, le plus important, c'est de nous engager à les réaliser.

Nous le devons aux générations futures.

Maurice se félicite que le Fonds vert pour le climat ait presque atteint le niveau des contributions annoncées. Cela n'aura toutefois aucun sens tant que l'accès à ces fonds n'aura pas été simplifié, en particulier pour les PEID.

Monsieur le Président,

Les océans abritent une biodiversité d'une richesse et d'une diversité considérables qui doit être protégée.

Nous appuyons les efforts en cours visant à élaborer un instrument juridiquement contraignant sur la biodiversité des zones ne relevant pas de la juridiction nationale qui permettrait un partage équitable des avantages.

Monsieur le Président,

La protection et la promotion des droits de l'homme et de l'égalité des genres restent au centre de tous nos efforts.

Nous avons une immense responsabilité à l'égard des générations futures. Dans le monde entier, les étudiants et les jeunes sont de plus en plus frustrés par les confinements, les perturbations causées à l'enseignement et des perspectives d'emplois réduites.

Des efforts particuliers doivent être faits pour les intégrer. Maurice se tient prête à appuyer toutes les initiatives à cet égard.

Monsieur le Président,

Un secteur qui s'est épanoui durant la pandémie a trait aux infodémies et aux activités criminelles dans le cyberespace. Ce problème doit être abordé à l'échelle mondiale.

Nous appuyons l'élaboration d'une convention internationale sur la lutte contre l'utilisation abusive des technologies numériques à des fins criminelles.

Monsieur le Président,

Le recours à la force pour légitimer des gouvernements est une source de profonde préoccupation pour la communauté internationale et a des conséquences sur la paix et la stabilité régionale. Nous condamnons de tels actes autant que nous condamnons la résurgence de l'extrémisme violent et du terrorisme en Afrique.

Nous sommes solidaires du peuple afghan, et nous espérons que la paix l'emportera et ramènera la stabilité dans la région. Nous appuyons toutes les initiatives régionales et internationales visant à trouver des solutions pacifiques durables. Nous appelons également à un règlement juste et durable pour le peuple palestinien.

Monsieur le Président,

Maurice espère que sous votre présidence, le processus de réforme du Conseil de sécurité visant à le rendre plus représentatif des nouvelles réalités s'accélénera.

L'injustice historique faite à l'Afrique doit être corrigée. L'Afrique devrait occuper la place qui lui revient de droit au sein d'un Conseil de sécurité élargi, qui doit également offrir un siège aux PEID.

Monsieur le Président,

Nous demeurons préoccupés par le fait que plus de deux ans après que la Cour internationale de Justice (CIJ) ait conclu que le processus de décolonisation de Maurice n'avait pas été légalement mené à bien au vu de la séparation illicite de l'archipel des Chagos de son territoire avant son indépendance, et sachant que le Royaume-Uni a l'obligation de retirer son administration illégale de l'archipel aussi rapidement que possible, aucune mesure n'ait encore été prise par la puissance coloniale.

Pourtant, les conclusions de la CIJ ont été confirmées par la résolution 73/295 de l'Assemblée générale et en janvier de cette année, une chambre spéciale du Tribunal international du droit de la mer (TIDM) a décidé que ces décisions de la CIJ faisant autorité dans le domaine du droit international étaient juridiquement contraignantes, rendant indiscutable du point de vue légal le fait que Maurice avait la souveraineté sur l'archipel des Chagos, qui fait partie intégrante de son territoire national.

La chambre spéciale du TIDM a également souligné qu'en adoptant la résolution 73/295, l'Assemblée générale avait défini les modalités de l'achèvement du processus de décolonisation de Maurice, dont la CIJ a déterminé que tous les Membres de l'ONU et tous les organismes des Nations Unies avaient l'obligation d'appuyer.

La chambre du TIDM va maintenant délimiter la frontière maritime entre Maurice et les Maldives, étant entendu que Maurice est l'État côtier s'agissant de l'archipel des Chagos.

Nous notons également avec satisfaction que les organismes spécialisés des Nations Unies tels que l'Union postale universelle ont récemment adopté à une vaste majorité une résolution donnant effet à la résolution 73/295 de l'Assemblée générale, garantissant ainsi le respect du droit international et des obligations contractées en vertu de l'accord signé en 1947 avec l'ONU.

Maurice compte sur les autres organisations internationales et régionales pour continuer de mettre en œuvre la résolution 73/295, avec l'appui des États Membres de l'ONU.

Maurice reste déterminée à mettre en œuvre un programme de réinstallation de ressortissants mauriciens sur l'archipel des Chagos, en particulier les citoyens d'origine chagossienne qui ont été expulsés de force par le Royaume-Uni en violation de leurs droits humains fondamentaux.

Au nom du Gouvernement et du peuple mauriciens, en particulier les Mauriciens d'origine chagossienne, je tiens à remercier sincèrement tous les pays qui nous ont aidés à mener à bien notre processus de décolonisation, et nous appelons la puissance coloniale à respecter les décisions des tribunaux internationaux et les résolutions de l'Assemblée générale. Le respect du droit international relève de la responsabilité de tous les États respectueux du droit.

Monsieur le Président,

Je réaffirme la détermination de Maurice à garantir le fonctionnement continu de la base militaire de Diego Garcia. Maurice considère que cette installation est cruciale pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales dans la région indo-pacifique, ainsi que pour les efforts de lutte contre le terrorisme, la piraterie, le trafic de drogues et la traite des personnes. À cet égard, Maurice, qui a souveraineté sur l'archipel des Chagos, lequel comprend Diego Garcia, est prête à conclure un accord à long terme avec les États-Unis en ce qui concerne Diego Garcia.

Monsieur le Président,

S'agissant de Tromelin, qui fait aussi partie intégrante du territoire de Maurice, nous appelons à un règlement rapide du litige dont l'île fait l'objet, dans l'esprit d'amitié qui caractérise les relations entre Maurice et la France.

Monsieur le Président,

Nous ne pouvons plus nous permettre aucun antagonisme. Nous devons promouvoir, préserver et renforcer le multilatéralisme.

Ensemble, nous pouvons construire des sociétés et des économies plus durables et plus égalitaires.

Ensemble, nous pouvons transformer notre monde en un monde qui reconnaisse et respecte la dignité de tous les êtres humains.

Je vous remercie.

Suède (voir aussi A/76/PV.12, annexe VII)

Allocution de M. Stefan Löfven, Premier Ministre de la Suède

Prononcée le vendredi 24 septembre 2021 à la 12^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Excellences,

Cela fait cette année 75 ans que la Suède est devenue Membre de l'Organisation des Nations Unies.

Les défis que le monde connaît aujourd'hui illustrent l'urgente nécessité de renforcer la coopération internationale, axée autour d'une ONU moderne.

L'impact dévastateur de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a mis à l'épreuve la résilience de nos sociétés et fait pression sur le système multilatéral.

Plus de la moitié de la population mondiale n'est toujours pas vaccinée contre la COVID-19.

Notre priorité doit être de veiller à ce que les vaccins soient accessibles à tous sur un pied d'égalité.

Le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins reste notre meilleur instrument. La Suède est son premier contributeur par habitant, et je suis fier d'annoncer que nous entendons augmenter notre appui à un accès mondial aux vaccins.

Nous nous réjouissons à la perspective de coopérer avec tous les États Membres pour déterminer comment améliorer les capacités de prévention, de préparation et d'intervention des systèmes de santé.

Excellences,

Les phénomènes météorologiques extrêmes dont nous avons été témoins, qu'ils s'agisse de feux de forêt, d'inondations ou de canicules, soulignent à quel point il est urgent d'agir contre les changements climatiques.

Nous devons écouter la science et transformer nos sociétés. Nous devons préserver l'objectif de 1,5 degré.

Réduire les émissions, prendre des mesures d'adaptation et protéger la biodiversité doivent être notre priorité. Se relever de la pandémie nous donnera la possibilité de reconstruire en plus vert.

Cette année, nous devons être à la hauteur de cette épreuve tandis que nous nous réunissons à Glasgow, pour la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et à Kunming, pour la quinzième session de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, et que nous nous préparons à convenir d'un instrument juridique pour protéger la biodiversité en haute mer.

L'an prochain, cela fera 50 ans que le monde s'est réuni à Stockholm pour la toute première Conférence des Nations Unies sur l'environnement. En juin, nous organiserons la conférence Stockholm+50, qui, nous l'espérons, sera le point de départ d'actions de transformation nécessaires à un changement systémique au regard des priorités relatives à l'environnement et aux changements climatiques. Profitons de cette opportunité pour contribuer à redéfinir la relation entre l'humanité et la nature.

Excellences,

Un engagement renouvelé en faveur du renforcement de la coopération internationale doit être fondé sur notre responsabilité commune de respecter le droit international.

Les droits humains sont universels et s'appliquent à tous.

Nous réaffirmons notre ferme appui à l'appel à l'action en faveur des droits humains lancé par le Secrétaire général et à la promotion des droits humains dans toutes les activités menées par les Nations Unies.

Nous restons profondément préoccupés par le fait que le respect de la démocratie continue de décroître dans le monde entier. La Suède entend continuer d'appuyer fermement les institutions et processus démocratiques, ainsi que les défenseurs de la démocratie.

Avec son initiative transrégionale baptisée « Drive for Democracy », la Suède cherche à faire reculer l'autoritarisme et à promouvoir la démocratie dans le monde entier.

Excellences,

La pandémie a exacerbé les déficits critiques en matière d'égalité, en particulier s'agissant de l'égalité des genres. Les femmes et les filles ont été touchées de manière disproportionnée. Ni le développement durable, ni la paix et la sécurité ne sont possibles si les femmes et les filles sont laissées pour compte.

C'est pourquoi mon gouvernement est un gouvernement féministe.

La Suède défendra toujours la santé sexuelle et reproductive et les droits connexes.

Excellences,

La solidarité internationale est inscrite dans l'ADN suédois. Nous restons fermement attachés à nos engagements mondiaux, notamment s'agissant de consacrer 1 % de notre revenu national brut à l'aide au développement.

Un commerce libre, équitable et durable est indispensable à la création de nouveaux emplois et à une prospérité accrue. L'Organisation mondiale du commerce a un rôle déterminant à jouer dans le maintien d'un système commercial international fondé sur des règles. Nous devons veiller à avoir les moyens de reconstruire en mieux et en plus vert.

En tant que Présidente du Conseil d'administration du Bureau international du Travail cette année, la Suède entend promouvoir les droits des travailleurs.

Excellences,

La pandémie a également intensifié les souffrances des personnes les plus vulnérables. Le nombre de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire pour survivre a atteint un nouveau record. Sous l'effet des conflits armés et des changements climatiques, la faim dans le monde est en forte augmentation.

Nous exhortons les États Membres à augmenter d'urgence les financements propres à sauver des vies et atténuer les souffrances.

La Suède reste un des principaux donateurs humanitaires.

Nous devons trouver de nouveaux moyens d'aider le peuple afghan à pérenniser les réalisations de ces 20 dernières années. Il faut remédier à la crise humanitaire de plus en plus grave et protéger et défendre les droits humains, en particulier en ce qui concerne

les personnes appartenant à des minorités, les femmes et les filles. À cet égard, l'ONU joue un rôle crucial. L'engagement de longue date de la Suède aux côtés du peuple afghan et l'appui que nous lui apportons restent indéfectibles.

Excellences,

La Suède continue d'être une fervente partisane de la consolidation de la paix à long terme et nous sommes un important fournisseur de personnels aux opérations de paix des Nations Unies.

Au Yémen, d'implacables combats ont aggravé la catastrophe humanitaire. La Suède reste profondément mobilisée. Nous exhortons les parties à s'entendre sur un cessez-le-feu et à prendre part à des pourparlers politiques sous les auspices de l'ONU. La mise en œuvre des Accords de Stockholm et de Riyad reste impérative. La Suède est déterminée à être un fer de lance des efforts internationaux visant à mobiliser un financement accru pour la plus grande opération humanitaire au monde.

En Éthiopie, l'expansion du conflit au Tigré provoque d'immenses souffrances humaines. Nous demandons instamment à toutes les parties de garantir un accès humanitaire complet et durable, de convenir d'un cessez-le-feu et d'œuvrer à une solution politique.

Excellences,

Il y a un an, des manifestations pacifiques au Bélarus ont été suivies d'une répression impitoyable. La Suède et l'Union européenne exigent le respect des droits humains. Nous défendons le droit du peuple bélarussien à la démocratie, à la liberté d'expression et à l'état de droit.

La Suède reste une fervente partisane de l'intégrité territoriale, de la souveraineté et de l'indépendance de l'Ukraine. Nous dénonçons toujours sans équivoque l'annexion illégale de la Crimée et de Sébastopol.

Cette année, la Suède préside l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Notre principe directeur est de revenir aux fondamentaux en défendant l'ordre de sécurité européen fondé sur le respect du droit international et de la Charte des Nations Unies.

Renforcer la coopération entre l'OSCE et l'ONU est une priorité, en premier lieu sur le terrain dans les situations de conflit.

Excellences,

La menace nucléaire est plus présente que jamais. Pour inverser cette tendance négative, nous saluons les mesures récentes telles que la prorogation du nouveau Traité de réduction des armements stratégiques et la déclaration conjointe des États-Unis et de la Russie selon laquelle « une guerre nucléaire ne peut être gagnée et ne doit jamais être menée ».

L'Initiative de Stockholm pour le désarmement nucléaire cherche à garantir que des mesures concrètes soient prises en faveur du désarmement nucléaire, notamment en vue de la prochaine Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Malgré certains progrès, il reste encore beaucoup à faire. Nous appelons tous les États, en particulier les États dotés d'armes nucléaires, à prendre leur part de ces efforts.

Nous appelons la République populaire démocratique de Corée à respecter ses obligations internationales et à agir en vue de la dénucléarisation.

Excellences,

Ce sera ma dernière allocution à l'Assemblée générale en qualité de Premier Ministre de la Suède. Alors que je fais le point de ces sept années de mandat, je ne peux que constater que les défis mondiaux sont toujours plus pressants. Cela étant, nous avons aussi réalisé d'importants progrès ensemble.

La Suède continue de promouvoir activement la recherche de solutions communes aux défis que nous devons relever ensemble. Notre feuille de route réside dans la mise en œuvre mondiale du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

L'égalité entre les sexes est le combat inachevé de ce siècle en matière de droits humains. L'égalité femmes-hommes a toujours été une priorité essentielle dans la prise de décision et l'affectation des ressources au sein de mon gouvernement, et je n'ai eu de cesse de la promouvoir partout dans le monde.

Les changements climatiques sont l'enjeu qui définit notre temps. En 2017, le Parlement suédois a adopté la réforme climatique la plus ambitieuse de l'histoire du pays, fixant l'objectif de zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici à 2045. Avec l'Inde, je suis fier d'avoir lancé le « Leadership Group for Industry Transition », le groupe de direction pour la transition industrielle.

Le creusement des inégalités s'est encore accéléré. Avec l'OIT et l'OCDE, j'ai lancé en 2016 le partenariat du Global Deal pour le travail décent et la croissance inclusive. Son objectif est d'améliorer le marché mondial du travail et de permettre aux gens de profiter de la mondialisation.

En octobre, j'accueillerai le Forum international de Malmö sur la mémoire de l'Holocauste et la lutte contre l'antisémitisme, Remember ReAct. La montée du racisme, de la xénophobie, de l'islamophobie et de l'antisémitisme doit être rigoureusement combattue. Le Forum vise à prendre des mesures concrètes dans le travail pour la mémoire de l'Holocauste et la lutte contre l'antisémitisme.

Excellences,

L'adoption, l'année dernière, de la Déclaration faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'ONU, cofacilitée par la Suède et le Qatar, a été l'occasion de renouveler notre engagement à renforcer la coopération internationale, avec en son cœur une ONU moderne, innovante et inclusive.

Avec le Premier Ministre espagnol, j'ai lancé un réseau de dirigeants pour aider le Secrétaire général à faire avancer le Programme commun. Les générations futures doivent être au centre de ces efforts. Il nous tarde de contribuer aux préparatifs du « Sommet de l'avenir » en 2023.

La Suède a rejoint l'ONU il y a 75 ans. Soyez assurés que nous continuerons de travailler avec vous tous pour une planète pacifique, verte, plus égale et plus saine.

Notre attachement à la coopération internationale à l'avenir sera aussi fort qu'il l'a été au cours de ces 75 dernières années.

Je vous remercie.